

2017-14

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

AR PREFECTURE

046-214600603-20170623-2017_14-RI
Reçu le 26/06/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2017

Convocation le 16 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt trois juin, à dix neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Charles HENRAS et Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.

Étaient excusés: Patrick AMAT qui donne procuration à Albert CASTADOT, Laurent LAGARDE et Mathieu MOLINIÉ

Secrétaire de séance: Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE

ACCEPTATION D'UN DON

Madame AIRAUDI Josiane a décidé de faire don à la commune d'une somme de 100 € et n'a pas émit de condition d'utilisation. Conformément à l'article L 2242-1 du code général des collectivités territoriales le Conseil municipal doit se prononcer sur l'acceptation de ce don.

Le Conseil municipal, et après en avoir délibéré, décide,

- de **PROCÉDER** à l'acceptation du don de 100 € émanant de Madame AIRAUDI Josiane.
- d'**AUTORISER** Monsieur le maire à signer tout document à intervenir.
- d'**INSCRIRE** la recette au budget communal à l'article 7713.

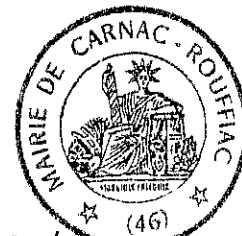
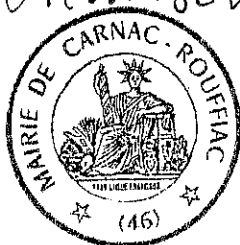
POUR: 9

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 23 juin 2017
Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 26/06/2017
Le Maire, Albert Castadot



Alantouch